

**REGISTRE DES PERSONNES
VULNERABLES
FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

VOUS AVEZ :

+ 65 ans + 60 ans et reconnu(e) inapte au travail – de 65 ans et êtes isolé(e)

Une personne porteuse de handicap (préciser) : _____

(AAH, ACTP, Carte d'invalidité, de priorité, de stationnement, RQTH, pension d'invalidité)

VOS COORDONNEES

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Date de naissance : _____ Téléphone : _____

Mail : _____@_____

VOTRE ENTOURAGE – INTERVENANTS A DOMICILE

Vos proches : famille, voisin, amis

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Lien : _____

Mail : _____@_____

Votre médecin traitant :

Nom : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

Vos intervenants à domicile : (cabinet infirmier, kinésithérapeute, aide à domicile, portage de repas ...)

Nom : _____ Prénom : _____

Qualité : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Qualité : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Qualité : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Bénéficiez-vous d'un dispositif de téléassistance ? : Oui Non

Recevez-vous des visites ? : Oui Non

Si oui, à quelle fréquence ? Quotidien Hebdomadaire Ponctuel

Pouvez-vous sorti seul(e) : Oui, sans difficultés Oui, mais avec difficultés Non

TIERS DEMANDEUR

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____@_____

VOS OBSERVATIONS

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande. Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler à la mairie toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à _____, le _____

Merci de nous faire retour du formulaire complété à :

Mairie de Kerlaz – place du Presbytère – 29100 KERLAZ ou par mail : contact@kerlaz.bzh

Mentions d'informations

La mairie de Kerlaz, en sa qualité de responsable de traitement, recueille des informations sur la base de votre consentement afin d'être inscrit sur le registre plan canicule.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé. Les agents sont destinataires des données collectées, qui sont conservées jusqu'à l'exercice de votre droit d'opposition ou celui de vos ayants-droits ainsi que, à leur demande, le Maire, le Préfet et l'Agence Régionale de Santé.

Conformément à la loi « informatique et Libertés » et au RGPD (Règlement général sur la protection des données), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition au traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter la mairie.

En cas de refus de traitement, il vous sera impossible d'être inscrit sur le registre plan canicule.